

l'écho **de Tonnay**

| DÉCEMBRE 2024 - n°44 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Le projet éducatif
de territoire : l'enfant
au cœur de la réflexion*



ACTU

*Un jeu de société
pour découvrir
le patrimoine local*

RENCONTRE

Le choix de l'écopâturage



l'écho **de Tonnay**

Le magazine d'information de votre commune



04 RETOUR EN IMAGES

06 L'ACTU'

Un jeu de société pour découvrir le patrimoine local

Un nouvel aspirateur de déchets urbains pour une ville plus propre

Des travaux pour sécuriser les déplacements, rue de la Croix Biron et place Jacob

07 GRAND FORMAT

Le projet éducatif de territoire : l'enfant au cœur de la réflexion

12 VIE ASSOCIATIVE

Basket Tonnay-Charente, un club historique

13 VOTRE COMMUNE

Entretien et rétrocession de concessions
Une nouvelle directrice à la tête du CCAS

16 RENCONTRE

Le choix de l'écopâturage

17 VIVRE ENSEMBLE

Vivractif a fêté ses 30 ans

18 TRIBUNES

19 AGENDA

Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat

Directeur adjoint de la publication : Éric Normand

Rédaction : Muriel Duplan, Aurélie Moreno, Éric Normand.

Crédits photos : Laëtitia Branchereau, Lucie Costedoat, Laëtitia Gay, Aurélie Moreno, Éric Normand, CCAS, Associations Tonnacquoises.

Conception et mise en page : Instant Urbain

Impression : Document Concept 17

Imprimé sur du papier recyclé.

ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941

(en ligne). Dépôt légal à parution.

Tirage : 4 800 exemplaires

tonnay-charente.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, Chers Tonnacquois,

Comme vous le savez, en ce début décembre, la situation financière du pays est des plus alarmante, 3 228 milliards d'euros de dettes !

Les collectivités locales ont été pointées du doigt par l'État qui leur reproche 16 milliards de dérapages de leurs dépenses, ce que je refuse catégoriquement comme une majorité de Maires de France car contrairement à l'État, nous avons toujours établi des budgets sincères et à l'équilibre.

L'effort qui nous est demandé dans le cadre du projet de loi de finances 2025, n'est ni acceptable, ni justifié. Nous ne sommes en rien responsables de la situation financière catastrophique dans laquelle la France est plongée.

Si nous ne sommes pas entendus, cet effort aura un impact direct sur la vie économique et l'emploi dans nos communes et sur les services publics auxquels vous avez légitimement droit.

L'État nous annonce un projet de budget 2025 avec, entre autres, une baisse des budgets aux collectivités de 5 milliards d'euros.

Sans parler des restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale, la Justice, la Culture, le Sport, la Sécurité sociale ou les Retraites...

Une nouvelle fois, vos élus, en personnes responsables, participeront à l'effort collectif pour sortir le pays de l'ornière budgétaire.

L'exercice va être compliqué mais contrairement à l'État nous présenterons un nouveau budget de rigueur à l'équilibre pour éviter un endettement de la commune.

Malgré cette situation financière, nous allons aborder la nouvelle année avec beaucoup d'enthousiasme et totalement déterminés afin de poursuivre notre action dans l'intérêt général. C'est dans cette perspective que je vous présente mes meilleurs vœux !

Votre Maire, Éric Authiat



Remontée de l'estuaire du Rotary
15 septembre 2024
arrivée jardin des Capucins



Cérémonie du 80^e anniversaire de la Libération
16 septembre 2024
parvis de la Mairie



Journées européennes du patrimoine
21-22 septembre 2024
au coeur du centre-ville



Inauguration de Tonny à vélo (budget participatif)
28 septembre 2024
quai de la Libération



Festival des aventuriers
11-12-13 octobre 2024
salle des fêtes



**Cérémonie de récompenses
aux athlètes tonnacquois**
14 octobre 2024
Mairie



**Opération
éclairage à vélo**
18 octobre 2024
collège Joliot Curie



**Camions du social
et de la santé**
22 octobre 2024
place Jean Moulin

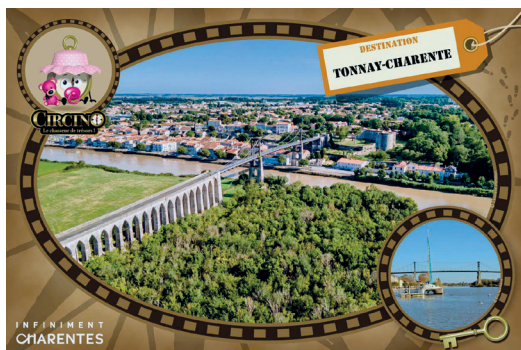


Thé dansant des aînés du CCAS
26 octobre 2024
salle des fêtes



Un jeu de société

pour découvrir
le patrimoine local



L'édition charentaise-maritime de Circino, Le Chasseur de Trésors vient de sortir !

Ce jeu de plateau intergénérationnel et familial met à l'honneur le patrimoine de 36 communes de la Charente-Maritime, dont Tonnay-Charente. Il promet de bons moments en famille et peut s'avérer être un super cadeau.

Sans connaissances particulières requises, découvrez ou redécouvrez en vous amusant, en famille ou entre amis, les trésors du département. Seuls le hasard, le talent d'aventurier et la soif de découverte des joueurs permettront de gagner la partie.

Le jeu est disponible auprès de l'Office de Tourisme de Rochefort Océan et sur le site internet de l'éditeur creacomgames.com

À partir de 6 ans - 2 à 4 joueurs

Des travaux pour sécuriser les déplacements, rue de la Croix Biron et place Jacob

Les travaux d'aménagement de voirie et de gestion des eaux pluviales de la rue Croix Biron et de la place Amiral Jacob ont débuté le 14 octobre dernier. Ils se poursuivront jusqu'en janvier 2025.

L'objectif de ces aménagements vise à sécuriser les déplacements des usagers, quels qu'ils soient. Divers travaux sont

UN NOUVEL ASPIRATEUR DE DÉCHETS URBAINS POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

La commune de Tonnay-Charente s'est dotée d'un nouvel équipement : le Glutton® Collect®.

Cet aspirateur de déchets urbains vise à participer à l'amélioration du cadre de vie et à faciliter le travail des agents de voirie.

L'engin est simple d'utilisation, compact et autotracteur. Il est électrique, et a une autonomie de 8 heures.

Les agents gagneront en temps et en efficacité, en capturant immédiatement les déchets tels que les mégots, les déjections canines, les feuilles mortes, et papiers en tout genre.

Toutefois, nous comptons également sur le civisme de nos concitoyens pour garder notre ville propre !



réalisés afin de partager les voies de circulation entre vélos, piétons et automobilistes, et de mettre les voiries et trottoirs aux normes PMR ou encore de limiter la vitesse des véhicules avec la mise en zone 30.

Ces travaux, menés par Eiffage, représentent la somme de 393 600 euros, hors maîtrise d'œuvre du Syndicat départemental de la Voirie.



GRAND FORMAT

Le projet éducatif de territoire : l'enfant au cœur de la réflexion

Organiser un accueil collectif de mineurs (ACM), c'est investir des moyens humains et financiers dans l'éducation des enfants et des jeunes.

En s'impliquant dans cette structure d'accueil collectif, l'objectif des élus et des équipes d'animation sera de la rendre opérationnelle pour l'épanouissement des enfants, reconnue et lisible par tous les acteurs éducatifs qui interviennent auprès des mineurs au cours de la semaine.

Les intentions éducatives et les principes de l'accueil partagés entre les interlocuteurs seront communiqués aux familles.



655
élèves



3
écoles



Le projet éducatif, un outil nécessaire à la politique éducative de la ville

Les objectifs du nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville place l'apprentissage au cœur du dispositif.

Le projet éducatif de territoire prend la forme d'une convention conclue entre le maire et les services de l'État (SDJES 17). Cette alliance éducative permet de renforcer les liens entre les acteurs éducatifs gravitant autour des différents temps de l'enfant. L'idée est de créer des passerelles entre les familles, l'école, les accueils collectifs de mineurs (ACM), les associations et les institutions. C'est la somme de l'instruction scolaire et de l'éducation populaire et familiale qui est recherchée pour une meilleure cohérence dans le parcours de l'enfant.

Le PEDT de la ville a été rédigé en 2023 et a une durée de validité jusqu'en 2025. Son renouvellement concernera un public élargi allant de -9 mois à 14 ans. C'est-à-dire que la collectivité agira dans le cadre du projet éducatif pour les futurs parents et les enfants, de la petite enfance à la fin du collège.

Projet partenarial, et outil de collaboration locale, il a pour objectif d'articuler et de favoriser la continuité entre les temps scolaires et périscolaires. Il met en dialogue les projets pédagogiques des équipes d'animation des temps périscolaires et les projets d'écoles.

Le projet éducatif précisera les principes et les modalités d'accueil des mineurs dans les accueils collectifs de mineurs.

Cette continuité éducative nécessite également un travail en collaboration avec les partenaires de la communauté d'agglomération Rochefort Océan, à travers son pilotage de la convention territoriale globale (CTG), dispositif engagé par la CAF dans le cadre de ses missions de développement de politiques sociales.



Catherine Prévos
1^{ère} adjointe en charge
des affaires scolaires,
de l'enfance
et de la jeunesse

Depuis de nombreuses années, la commune de Tonnay-Charente s'investit pour le bien-être des enfants de notre territoire en développant des outils proposés par l'État.

Avec le PEL et maintenant le PEDT, nous élaborons, en collaboration avec toutes les instances éducatives de notre commune (écoles, associations petite enfance et enfance, sportives, culturelles, etc.) une offre d'activités périscolaires et extrascolaires dans l'intérêt de l'enfant.

Avec le prochain PEDT, nous avons fait le choix d'inclure dans notre démarche la toute petite enfance (-9 mois à 3 ans).

Le comité de pilotage ainsi que toute la communauté socio-éducative vont travailler en 2025 afin d'offrir à tous les enfants de notre commune un éventail d'activités éducatives et participatives pour favoriser l'échange et le "bien vivre ensemble".

De plus, nous sommes intimement conscients que les plus jeunes participent à l'avenir de notre commune.



Les concepts clés du projet éducatif



1. LA MISSION DU COMITÉ DE PILOTAGE PÉD

3 à 4 fois par an, des temps de concertation entre élus, professionnels et représentants de parents d'élèves permettront de définir quel sens donner à l'action éducative afin d'identifier une ambition à destination de l'enfant et du jeune, en fonction de leurs différents besoins. C'est l'opportunité de concevoir une démarche de co-construction avec plusieurs acteurs.

2. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS PAR RAPPORT À L'ENFANT OU AU JEUNE

Accueillir un enfant ou un jeune dans un ACM, c'est le faire grandir dans le respect de sa singularité en développant des aptitudes qui lui permettront de s'épanouir et d'agir dans son quotidien et pour la construction de son avenir. L'ACM favorise aussi la citoyenneté et le mieux vivre ensemble.

3. L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP

L'inclusivité est une mission que porte l'accueil collectif de mineurs en accueillant, dans la mesure du possible, un enfant ou un jeune en situation de handicap. Cela implique de porter une attention particulière sur les modalités à mettre en place pour l'inclure dans la structure. Cet accueil lui offre la possibilité de se retrouver dans un environnement différent de celui qui l'accueille habituellement.

4. UN DIALOGUE CONTINU ENTRE LES ACTEURS SOCIO-ÉDUCATIFS ET LES ÉQUIPES D'ANIMATION

Le projet éducatif permet d'identifier clairement la place et le rôle des acteurs qui interviennent au sein de l'ACM. Pour atteindre les objectifs, cela nécessite la participation de tous au processus d'apprentissage par une démarche participative, où les participants sont associés à la construction de projets partenariaux.

5. LES MOYENS MIS À DISPOSITION

Les locaux évolueront à la rentrée avec l'ouverture du nouvel accueil de l'école maternelle Plaisance. Le rôle des équipes des ACM est de préparer, d'encadrer et d'animer des activités de loisirs auprès des enfants accueillis.

6. LE LIEN AVEC LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT LES ENFANTS

Il s'agit de garder du lien entre les équipes éducatives pour savoir comment créer des passerelles, des temps de continuité éducative pour l'enfant tout en lui permettant de changer de rythme. C'est l'occasion d'établir un réel partenariat fondé sur la reconnaissance partagée des compétences et connaissances de chacun, qui peut se poursuivre tout au long de l'accueil collectif.



Le Plan mercredi

Le Plan mercredi s'inscrit aussi dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT). Il repose sur l'engagement de la collectivité à mettre en place des activités éducatives de qualité le mercredi, dans un cadre structuré et sécurisé qui est celui d'un accueil de loisirs respectant la charte qualité "Plan mercredi".

Les principaux objectifs du Plan mercredi sont de :

- promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi ;
- renforcer la qualité des offres périscolaires et leur continuité avec les apprentissages scolaires dans une démarche de continuité éducative ;
- favoriser l'accès à la culture et au sport ;
- réduire les fractures sociales et territoriales.

L'offre s'adresse à tous les enfants scolarisés de la maternelle au collège dans une école publique de Tonnay-Charente.



Les modalités partenariales



Les activités organisées par le CAP centre social participeront à la réalisation des objectifs du projet éducatif.

Construire des partenariats locaux permet de renforcer l'accessibilité à des pratiques de loisirs diversifiées et de qualité pour les mineurs. C'est développer des collaborations avec des acteurs du territoire en recherchant une plus-value éducative.

Les développements démographiques, les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire.

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) RÉPOND À TROIS FONCTIONS :

- Un service de garde pour les parents qui doit assurer la sécurité matérielle et affective des enfants qui lui sont confiés ;
- Un service d'accueil pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces à disposition pour vivre des activités adaptées à leur âge ;
- Un service éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants en complémentarité des autres acteurs de l'éducation (famille et école).

Les accueils périscolaires et extrascolaires sont des espaces privilégiés pour les enfants et les adolescents. Ce sont des lieux de rencontres et d'échanges et pas uniquement des lieux de garde.

Les projets pédagogiques déclinent les conditions de mise en œuvre du projet éducatif sur une structure d'accueil. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donnés. Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence pédagogique tout au long de l'action.

Le service affaires scolaires et enfance-jeunesse



Ce service a pour vocation de mettre en œuvre la politique des élus de la commune en matière d'enfance jeunesse.

LE SERVICE REGROUPE LA VIE SCOLAIRE AVEC :

- La gestion des bâtiments des écoles ;
- Les accueils collectifs de mineurs municipaux (ACM) ;
- La restauration scolaire ;
- Les activités sur la pause méridienne (Temps d'Ateliers Péri-scolaires) ;
- Le Plan mercredi.

La commune de Tonnay-Charente propose des ateliers aux enfants qui déjeunent au self de l'école élémentaire Plaisance. Ces ateliers ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h45 à 13h30. Les intervenants sont issus d'associations sportives et/ou culturelles de la commune. Aussi, l'inscription des enfants se fait sur le volontariat et ces ateliers sont gratuits.

L'accueil collectif de mineurs de la collectivité accueillera des enfants scolarisés de la maternelle au CM2.

Le projet éducatif se veut être un outil utile, accessible et mobilisable pour l'ensemble des acteurs. Sa bonne appropriation permet aux équipes d'animation de l'ACM d'en décliner le projet pédagogique en accord avec les principes de la collectivité et d'évaluer la portée éducative de l'accueil auprès des enfants, de leurs familles et de leur territoire de vie.

Toutes observations, idées provenant des parents sont les bienvenues. Le PEDT a pour vocation de faire participer les familles.




38 agents

**Élue aux affaires scolaires :
Catherine Prévos**

**Responsable du pôle éducation :
Johann Eveno**

**Référente du service scolaire :
Émilie Quinconneau**

Tél. 05 46 82 14 42

service.scolaire@tonnay-charente.fr 



Basket Tonnay-Charente

Un club historique



L'esprit du club en quelques mots...

Créé en 1978, le club de basket de Tonnay-Charente compte une centaine d'adhérents. Garçons et filles de tous âges, évoluent en compétition ou en loisirs, et se retrouvent chaque année sur les terrains.

Le club est très engagé auprès des jeunes sportifs et tente de leur offrir les possibilités de s'épanouir aussi bien sportivement que dans tous les autres aspects de leur vie. Solidarité, fairplay et intégration sont certaines des valeurs qu'il défend au quotidien et qu'il souhaite transmettre dans son enseignement.

Sport collectif par excellence, le basket développe harmonieusement le corps et l'agilité. Le joueur doit être capable de détecter, de traiter très brièvement des signaux de son environnement et d'agir le plus rapidement possible.

Le club a remporté de nombreuses fois des titres de champions départementaux grâce à l'implication de ses entraîneurs bénévoles.

Le BTC a fêté ses 45 ans !

Le 15 juin dernier, le Basket Tonnay-Charente a soufflé ses 45 bougies. Cet anniversaire a été l'occasion de réunir tous les licenciés, encadrants et bénévoles ayant contribué à la vie du club durant ces années et de partager un moment convivial de retrouvailles au gymnase Taris.

Lors de cette journée, les joueurs de basket se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur autour d'un tournoi interne ou sur des ateliers techniques.

Vous souhaitez rejoindre le club de basket ou inscrire votre enfant ?

Trouvez toutes les informations sur leur site internet : www.basket-tonnay-charente.fr



f [Basket Tonnay-Charente](#)

@ [btctonnay](#)

tonnaycharentebasket@gmail.com





Budget participatif, 10 projets proposés par la jeunesse tonnacquoise !



Le dernier trimestre 2024 a été l'occasion de mettre en place le troisième budget participatif de la commune. Après le choix par les habitants d'un projet d'un jeu pour enfants à La Varenne en 2022, puis d'une proposition de circuits vélo découverte en 2024, c'est au tour des plus jeunes de faire des propositions de projets aux habitants.

Grâce à la participation active des établissements scolaires de la commune (école Sainte-Anne, groupe scolaire élémentaire Plaisance, collège Joliot Curie) appuyée par le CAP, l'édition 2024-2025 a voulu impliquer les futurs citoyens dans cet exemple de démocratie participative.

Les élèves du cycle 3 soit les niveaux CM1-CM2 et 6^e ont été encadrés par des élèves de 3^e dans le cadre de leur stage professionnel demandé pour leur fin de cursus au collège. Après un apprentissage à la gestion de groupe organisé par le CAP, ils ont rencontré les services municipaux (techniques, espaces verts, administration) pour découvrir le



fonctionnement d'une mairie et les règles élémentaires d'un budget de collectivité.

Ensuite, Pauline, Louka, Julia, Pauline, Nuhei, Evan, Kelya, Nino, Gabriel, Iliana, et Jessie ont encadré 130 élèves toute la matinée du 19 novembre dans la salle polyvalente avec l'aide d'enseignants et d'animateurs du CAP.

Il en est ressorti de nombreuses idées montrant la maturité des participants. En effet, beaucoup ont fait preuve d'un souci d'intérêt général avec une proposition

d'équipements destinés au plus grand nombre.

Dix projets sont sortis de cette matinée de cogitation intense et ont été mis en forme avec un début de chiffrage par les élèves de 3^e afin qu'ils soient présentés pour une pré-sélection par la commission municipale du Budget Participatif. Celle-ci doit veiller à la conformité des projets par rapport au règlement rédigé pour cette occasion.

À l'heure de la rédaction de cet article, la pré-sélection est en cours. Quand vous lirez ces lignes, les dossiers auront été choisis et seront soumis à votre suffrage.

La période de vote s'étale sur tout le mois de janvier. Vous pouvez vous exprimer de différentes manières : urne disponible en mairie, QR code, site internet...

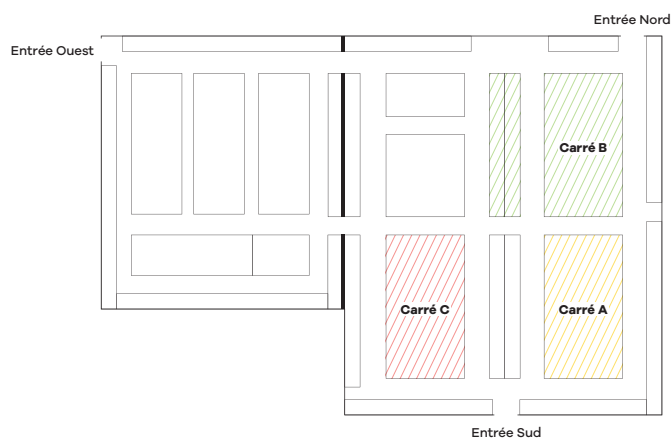
**Votez pour récompenser
le travail des jeunes !**





Entretien du cimetière, et rétrocession de concessions

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place des procédures de reprise et a débuté les travaux de relevage. Ces derniers consistent à supprimer les matériaux ou monuments abandonnés puis d'en exhumer les ossements dans l'ossuaire collectif. Ces travaux permettent la remise en état de concessions afin de proposer de nouveaux emplacements.



- /// **Carré A** : de nombreuses concessions ont été reprises par la commune et ont fait l'objet des travaux de relevage. Des places sont donc à nouveau disponibles.
- /// **Carré B et platebandes centrales** : une procédure de déclaration d'état d'abandon est en cours, elle a démarré début décembre 2024 avec un 1^{er} constat. La liste de ces concessions est affichée à l'entrée du cimetière.
- /// **Carré C** : la procédure de reprise des concessions abandonnées est finie, il pourra être procédé prochainement aux travaux de relevage.

À savoir

Bien choisir sa concession

- Concession familiale : tous les membres de la famille peuvent en bénéficier
- Concession collective : uniquement les personnes nommées sur le titre de concession
- Concession individuelle : uniquement le concessionnaire (titre de concession nominatif)

Comment retrouver un défunt ?

Accédez au site du cimetière et effectuez une recherche par nom. Vous pouvez également prendre contact avec le service du cimetière :

05 46 82 14 30

etat.civil@tonnay-charente.fr ✉

Peut-on réserver sa concession ?

Le règlement du cimetière prévoit la possibilité d'une réservation anticipée de la concession. Toutefois, elle est limitée pour les personnes habitant la commune et âgées de plus de 80 ans. La durée et les tarifs des concessions sont disponibles sur le site :

**cimetiere.gescime.com/
tonnay-charente-cimetiere-17430** ✉

ou en scannant
ce QR code



Important

La mairie recherche les contacts "familles" des anciennes concessions. En effet, le logiciel de gestion du cimetière a été mis à jour et de nombreuses concessions restent sans nom de contact. Il peut s'agir de personnes décédées ou qui ont déménagé sans en avvertir le service du cimetière.

Sans le nom et les coordonnées des référents de famille, il n'est plus possible d'alerter sur les échéances, sur les procédures de reprise ou sur

des dégradations éventuellement signifiées par un tiers. C'est pourquoi le service met des pancartes d'information sur les tombes concernées par une recherche de contacts.

Si vous vous occupez de l'entretien d'une tombe ou que vous connaissez des héritiers, n'hésitez pas à contacter la mairie pour la mise à jour du répertoire de contacts. Une liste est régulièrement affichée à l'entrée du cimetière.

Une nouvelle directrice à la tête du CCAS de Tonnay-Charente

Nous avons le plaisir d'accueillir à la tête du CCAS sa nouvelle directrice, Hélène Ménard, arrivée le 17 juillet dernier.

Originaire de Normandie, elle a connu un parcours professionnel et géographique très varié allant de la région parisienne à l'Occitanie. Un parcours qui a concerné tous les domaines de l'aide sociale : chargée de formation des aides à domicile, insertion par l'aide économique, coordinatrice du contrat local de santé. Le poste de directrice de CCAS est une première pour Hélène. Toutefois, elle bénéficie d'une certaine expertise qui sera mise à profit pour ce nouveau poste. En effet son dernier poste à Tarascon-sur-Ariège correspondait à une ville équivalente à Tonnay-Charente avec un bassin de population similaire au passé industriel également marqué.

L'attrait de la Charente-Maritime a été un facteur déterminant pour ce choix d'autant plus que l'île d'Oléron était son lieu de vacances régulier depuis l'enfance.

Hélène Ménard dirige une structure qui regroupe 25 agents pour lesquels les missions destinées au service de la population sont variées.

Tout d'abord le Service d'Aide à Domicile (SAD) constitué de 16 agents (14 femmes et 2 hommes) chargés d'activités diverses : entretien du logement, accompagnement aux courses, aide à la toilette, aide aux repas.



Ensuite un véritable service social auprès des personnes en difficulté, isolées ou âgées : accès aux droits, aides pour les démarches administratives et numériques, distribution alimentaire.

Enfin plusieurs animations, ouvertes plutôt aux bénéficiaires, ponctuent le quotidien du Centre : atelier mémoire, visite chez un horticulteur, atelier économies d'énergie ...

Le CCAS de Tonnay-Charente participe à l'échelle départementale à un réseau de 11 structures équivalentes appelé "Estrade" ce qui l'aide à optimiser son action.

La directrice aura pour première mission de travailler sur le nouveau projet d'établissement (2024-2029) qui va privilégier trois axes : repérer des personnes isolées ou en difficulté, mieux répondre aux besoins des aidants et réfléchir à de nouveaux modes d'intervention.

Récemment, une chargée de mission information logement a été recrutée pour mieux informer les habitants autour de la problématique du logement.

**Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) :**
1A avenue Aristide Briand
17430 Tonnay-Charente
Tél. 05 46 82 14 38
accueil@ccastonnaycharente.fr
Du lundi au jeudi
8h45 à 12h - 13h30 à 17h30
Vendredi 8h45 à 12h15 - 13h30 à 17h
Pour plus d'informations :
www.tonnay-charente.fr/
au-quotidien/action-sociale ✨





LE CHOIX DE

L'écopâturage

La commune de Tonnay-Charente gère de nombreux espaces naturels. L'écopâturage est une solution durable pour la gestion de ces espaces, tout en étant économique et écologique. C'est aussi l'opportunité de sensibiliser la population et de proposer des programmes pédagogiques.

L'écopâturage et la biodiversité

L'écopâturage, c'est l'entretien d'espaces naturels, des prairies, assuré toute l'année par des animaux. Cela permet de préserver et de développer la biodiversité : les moutons pâturent, leurs déjections nourrissent la terre et certains insectes, à leur tour nourrissent les oiseaux.

La commune a choisi cette alternative de gestion écologique pour l'entretien des douves du château de Rochechouart et des espaces verts sur divers bassins d'orage (Fonsèche, La Vigerie, La Varenne...). Pour cela, elle fait appel à *Berger Maritime* qui propose des prestations d'écopâturage à l'aide de moutons de races régionales et anciennes, qui avaient presque disparu.

Jérôme Tropini, le berger, a sélectionné deux races Atlantique

pour leur rusticité et leur adaptation à notre milieu, mais aussi pour leur patrimoine génétique et la biodiversité domestique qu'elles représentent :

- le mouton Landais, de taille moyenne, à la toison très variée, cornue ou pas, avec une longue laine, dense et mécheuse et la caractéristique d'avoir souvent la tête et les pattes tachetées ;
- le mouton d'Ouessant, qui est le plus petit mouton au monde, mais qui a conservé un caractère sauvage, avec un cornage pour le mâle, très proche du mouflon.

Les bêtes sont issues de son élevage situé à Fouras. Elles sont changées régulièrement de parcelles pour éviter le développement parasitaire et favoriser le maintien sanitaire positif.

Le berger

Jérôme Tropini s'est engagé dans ce métier d'écopâturageur

d'abord pour la biodiversité, mais aussi pour renouer avec les pratiques bergères de ses ancêtres du Mercantour italien qui pratiquaient la transhumance des sommets des Alpes du Sud à la plaine de La Crau (entre Aix-en-Provence et Arles). Il a suivi plusieurs formations d'élevage, de dressage d'un chien de troupeau et de soins vétérinaires.

Son parcours professionnel a été dicté par le sentiment de vouloir agir positivement sur l'environnement et la beauté de la nature.

« Avec ce que nous savons sur le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité, il est important de se mettre en action sinon ce serait comme cracher sur l'avenir ! »

Jérôme Tropini
Écopâturageur - éleveur
contact@berger-martime.fr
06 25 53 77 11
[LinkedIn @berger-martime](#) 





Vivractif a fêté ses 30 ans !

La semaine du 24 au 28 septembre, l'association d'insertion a soufflé ses 30 bougies. Une belle fête qui a rassemblé de nombreuses personnes : habitants, professionnels et partenaires du territoire Rochefort Océan. L'occasion de faire le bilan de trois décennies d'accompagnement et d'action en faveur des personnes en difficulté, grâce à la réinsertion professionnelle, mais aussi de la protection de l'environnement et du réemploi. Aujourd'hui, 120 employés travaillent pour l'association et sont accompagnés par une vingtaine de salariés permanents et un conseil d'administration fidèle, avec toujours le même engagement sans failles.



Les acteurs du défilé

Cérémonie d'ouverture

Ancrée sur le territoire de Tonnay-Charente depuis sa création en 1993, Vivractif accompagne un public en difficulté dans un parcours permettant d'enclencher une dynamique d'insertion professionnelle et sociale. Les coprésidents, Françoise Coffec et Gérard Pinaud, accompagnés des membres fondateurs, Franck Conti et Jean-Claude Morin, sont revenus sur les moments forts et les réussites collectives de l'association. Un nouveau site internet et une nouvelle plaquette de communication font partie intégrante de la stratégie de l'association présentée par Stéphane Philippe, codirecteur. La journée s'est terminée par un défilé "Fashion Fripes", finalité d'un travail sur l'estime de soi, mené tout au long de l'année avec une socio-esthéticienne et un coiffeur. Les salariés volontaires ont défilé dans des tenues de seconde main proposées en vente en ligne par l'association.

Ateliers pédagogiques

Les enfants de l'école Plaisance et du CAP Centre Social ont participé à un atelier ludique autour du tri des déchets et du réemploi, animé par Vivractif et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan : visites, jeux et ateliers de création.

Conférence

« Comment insérer dans une société qui exclut ? » par Patrice Braconnier, docteur en économie

Un sujet qui a suscité de nombreux échanges lors de la conférence organisée à La Chinetterie, dans une ambiance cosy, parmi meubles et objets issus du réemploi.

Ce moment fut l'occasion de "faire un pas de côté" par rapport à la vision de l'insertion par l'activité économique et, plus globalement, de l'accompagnement.

Portes ouvertes

Pour clôturer cette semaine, Vivractif a ouvert ses portes au public dans une ambiance festive et conviviale : visites, déambulations d'échassiers (Théâtre du Tacot), spectacle et atelier fabrication de marionnettes à partir d'objets récupérés (l'Or en Ciel), spectacle humoristique (l'Attroupanou) ou encore concert avec des instruments issus du réemploi (Lutherie Sélectif).

accueil@vivractif.com
Tél. 05 46 83 19 58





TONNAY AVANCE

À l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes s'annonce une période d'austérité budgétaire qui fait suite à des dérives engendrées par les gouvernements Philippe, Borne et Attal et leurs 60 milliards de déficit non encore élucidés.

Demain ce seront les collectivités territoriales qui, par contrecoup, risquent de ne plus pouvoir faire face aux besoins d'accueil, d'encadrement et d'éducation d'une partie de la population qui sera confrontée aux défis démocratiques chers à notre emblème de « LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ ». Et ne parlons pas de la baisse du niveau de qualité des services publics qui sont reportés pour partie sur les collectivités.

Deux thèmes sont au cœur de l'actualité politique. Tout d'abord, la suppression de la police de proximité a conduit à l'accroissement de l'insécurité dans les quartiers dit « sensibles ». Ensuite, de réformes en réformes, l'éducation nationale est au cœur des débats depuis plusieurs années sans que les choses ne s'améliorent vraiment.

Les politiques budgétaires des dernières années mettent en péril nombre de structures d'accueil indispensables à l'équilibre social tels que centres sociaux, associations sportives.

Il faut rappeler que notre centre social est unanimement reconnu pour la qualité de ses actions et qu'il est quelque part victime de son succès avec un besoin accru de locaux et d'encadrants. Il en est de même pour la plupart de nos associations qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales. Tonnay-Charente peut s'enorgueillir d'un réseau d'environ 40 associations qui participent, par leur action, à contribuer au bien-vivre ensemble.

Parmi les engagements de notre équipe, nous avons pris le parti de soutenir toutes les initiatives en direction des jeunes.

Le projet éducatif d'accueil des mineurs qui vous est présenté dans le grand format de ce bulletin constitue un des volets importants de notre action. Il conduira à l'amélioration des compétences et donc de la qualité d'accueil des enfants et des activités proposées. Il concerne tous les jeunes de moins de 14 ans et les actions sont variées allant d'une collaboration avec les structures éducatives à l'organisation d'activités péri-scolaires gratuites en passant par le soutien aux jeunes en difficulté.

Ici c'est un travail de fond, certes sans concrétisation matérielle spectaculaire, mais qui est au service des habitants et en particulier les plus jeunes. Ce sont eux l'avenir de notre société et de notre ville. Il est important de s'en préoccuper et de les écouter.

Le budget participatif jeune en est un autre exemple concret. Grâce à la collaboration entre établissements scolaires et la commune avec l'appui du CAP, nous avons voulu donner la parole aux plus jeunes de la commune et ces derniers ont ainsi expérimenté l'apprentissage démocratique pour devenir de futurs citoyens.

Il est de notre devoir de les accompagner et, pour vous, de les soutenir en participant au vote du budget participatif.

TONNAY ENSEMBLE

Très clairement, au mois de mars prochain, un an avant les prochaines élections municipales, un bilan global des transformations subies par la commune va prendre forme et aucun maire n'y a jamais échappé.

Imparable, pour TONNAY-CHARENTE, ce constat ultime va mettre en exergue les "non réalisés" de deux mandats de gouvernance mais aussi les échecs d'une équipe d'élus qui a cessé de croire en son Maire.

Ce TROP de projets en trompe l'œil, ce TROP d'effets d'annonces s'est transformé en effets de signal ou d'alarme.

C'est bien souvent le sort réservé aux ambitions nébuleuses, confuses !

Ces utopies destinées à devenir réalités nécessitent d'être bien expliquées. Si elles ne trouvent pas l'écoute des partenaires institutionnels, elles deviendront des promesses sans lendemain.

Certes, ce mandat a été très chahuté par moult événements qui tendraient à justifier les tergiversations à la tête d'une équipe d'élus.

COVID, canicules, inondations, guerres extérieures désormais menaçantes envers la France, etc.

Bref ! Suffisamment de freins pouvant ralentir le dynamisme d'une commune dans son devenir.

Nous pensons plutôt que cette équipe avait établi un prévisionnel irréalisable : certains projets (ex : le pont) sont trop lourds à supporter par la commune et surtout le sens des priorités n'a pas été au rendez-vous !

Plus sournois, la population a été submergée par un ramassis de promesses, pêle-mêle, voire même mensongères pour conforter les Tonnacquois dans une vision futuriste de la ville.

Pour parler de réussite ! Il faut des projets en cours !

Nous, nous constatons de nombreux trous dans ce balayage des horizons de notre ville.

Et donc pêle-mêle et sans priorité :

La voie portuaire (aux oubliettes), le pont (qui va payer ?), le transfert des services techniques (on en est où ?), des préemptions illusoire, l'aire de co-voiturage (il faut semble-t-il sauver les papillons), le déplacement de la caserne des pompiers (à la saint glin-glin), extension du cimetière (mise en bière), développement du maillage commercial centre-ville (quel centre-ville, quels commerces ?), la médiathèque (une fiction de plus), etc.

Mais voilà il est déjà trop tard pour corriger le tir !

TONNAY ENSEMBLE a donc pris le parti de préparer l'avenir désormais très proche : MARS 2026

Plus que jamais, nous nous mettons à votre écoute.

MC. PÉRIER, C. CATTIEZ, MH. MINEAU, F. TROALE



Programmation culturelle et sportive

Janvier

Samedi 18 janvier - 20h30

LES HALLES

Match d'improvisation théâtrale amateur

Gratuit sur réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com/billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.

Vendredi 24 janvier - 19h

MÉDIATHÈQUE

La nuit tout est permis

À partir de 5 ans
Sur inscription au 05 46 84 01 27

Février

Vendredi 7 février - 18h

MÉDIATHÈQUE

Conférence sur "La place de l'homme dans la société aujourd'hui"

Entrée libre

Vendredi 7 février - 20h30

LES HALLES

Emma aime Anne

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or - Scène conventionnée de Rochefort. Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou theatre-coupedor.com

Samedi 22 février - 14h-18h

Dimanche 23 février - 10h-17h

SALLE DES FÊTES DU COMPLEXE MUNICIPAL

Salon du livre ancien

Organisation en partenariat avec l'association Lire au fil de la Charente
Entrée gratuite
Contact : 06 83 16 14 50

Mars

Samedi 1^{er} mars - 20h30

LES HALLES

Gudule ou les fleurs de lendemains

Gratuit sur réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com/billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.

Vendredi 14 mars - 18h

MÉDIATHÈQUE

Blablapages

Entrée libre

Samedi 15 mars - 10h

MÉDIATHÈQUE

Atelier Carnet de voyage dans la nuit

À partir de 7 ans
Sur inscription au 05 46 84 01 27

Samedi 15 mars - 20h30

LES HALLES

Match d'improvisation théâtrale amateur

Gratuit sur réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com/billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.

Dimanche 23 mars - de 8h à 13h

SUR LES QUAIS

Tonnay fête le printemps avec son marché

Animations à partir de 10h
Accès libre et gratuit

Samedi 29 mars - 20h30

LES HALLES

Rencontres instantanées chorégraphiques contemporaines amateurs

"Évolution" sera le fil rouge de cette 6^{ème} édition. La promesse d'un spectacle unique et d'une soirée pleine de surprises, de découvertes et d'émotions.

Organisation en partenariat avec l'association Danses en Occurrences.

Gratuit sur réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com/billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.



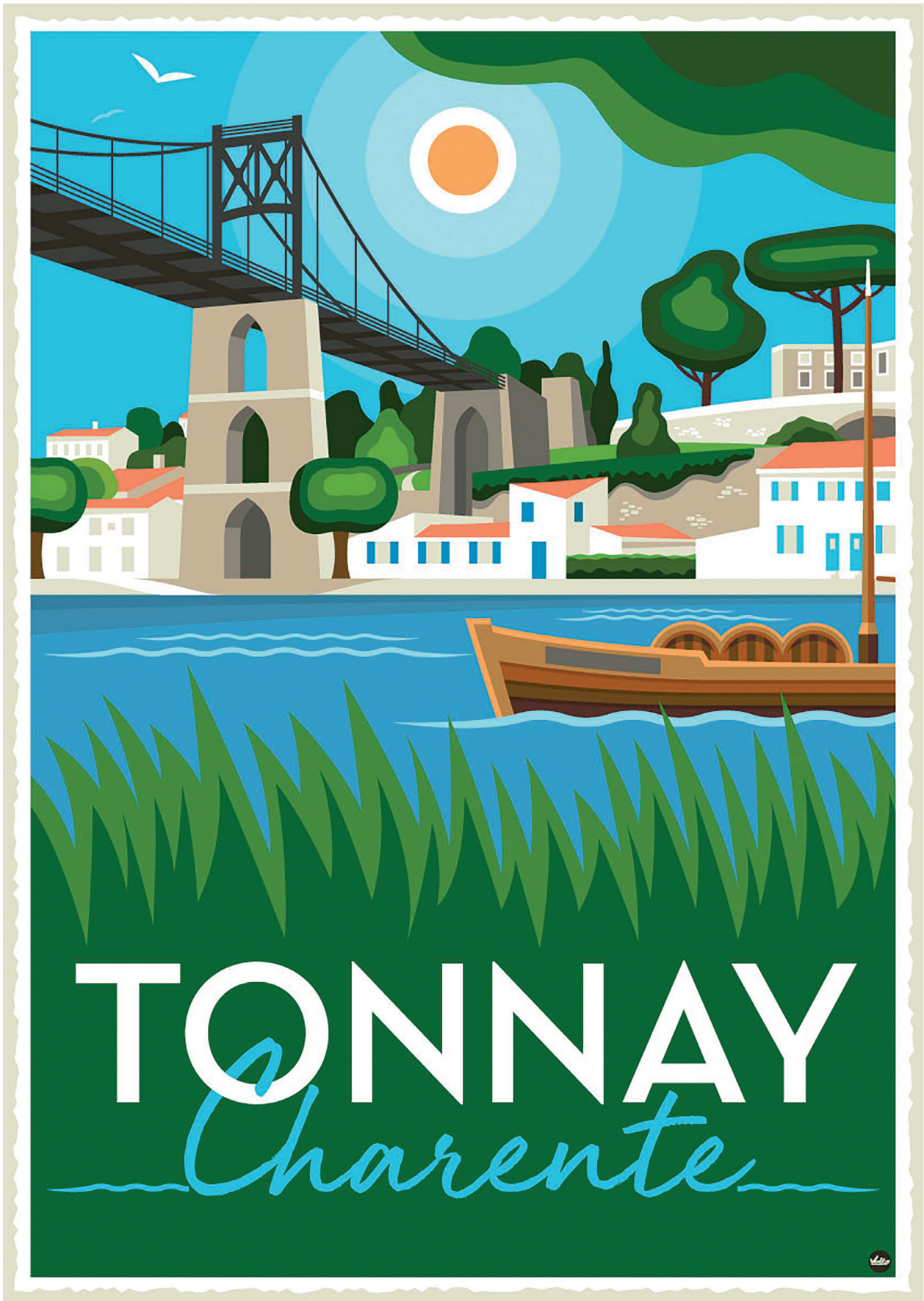
Avril

Samedi 5 avril - 15h30

DÉPART AIRE DES CAPUCINS

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Bla-Bla Marche de 5 km
Code vestimentaire : BLEU !
Animaux de compagnie autorisés
Gratuit - Appel aux dons
Contact : 05 46 82 63 95
animationssportives@tonnay-charente.fr
Co-organisé par l'association Autisme Charente-Maritime et la commune de Tonnay-Charente



L'affiche de Tonnay-Charente est en vente à l'Office de Tourisme de Rochefort Océan.